

COMMUNE DE GIGEAN

AVIS DU MAIRE



Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que :

EN MARS 2017, LA LISTE ELECTORALE FERA L'OBJET D'UNE REFONTE ET DE NOUVELLES CARTES D'ELECTEURS SERONT EDITEES. AFIN DE PROCEDER A LA MISE A JOUR DE LA LISTE DES ELECTEURS, LES PERSONNES DONT L'ADRESSE A CHANGE OU VA CHANGER AVANT LE 31/12/2016 SONT INVITEES A EN INFORMER LE SERVICE DES ELECTIONS.

PAR AILLEURS SI VOUS VENEZ D'ARRIVER A GIGEAN VOUS POUVEZ VOUS FAIRE INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2016.

En Mairie le 10 Février 2016

Le Maire,



F. VEAUTE